

INVITATION PRESSE

Angoulême, le 24 juillet 2020

Inauguration de la mise à 2x2 voies de la RN 141 entre La Vigerie et Villesèche

Ouverts à la circulation depuis le 15 juin dernier, les 5,3 km de la nouvelle 2x2 voies entre La Vigerie et Villesèche permettent désormais relier la RN 10 et la RN 141, et de faciliter les déplacements entre Angoulême et Cognac.

L'opération, inscrite au CPER 2015-2020 pour un montant de 40 millions d'euros a été cofinancée par le département de la Charente (21 M€), l'État (8 M€), la communauté d'agglomération de GrandAngoulême (5 M€), la communauté d'agglomération de Grand Cognac (3 M€) et la région Nouvelle-Aquitaine (3 M€).

Marie Lajus, préfète de la Charente, représentée par Delphine Balsa, secrétaire générale de la préfecture, et François Bonneau, Président du Conseil départemental, vous convient à l'inauguration du nouveau tronçon :

vendredi 24 juillet 2020 à 14h30
au centre culturel de Saint-Saturnin
(3, rue de la mairie – 16290 Saint-Saturnin)

en présence de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), maître d'ouvrage, de la direction interdépartementale de routes Atlantiques (DIRA), maître d'œuvre, des représentants de Grand Angoulême et Grand Cognac, et de Marie-Henriette Beaugendre, maire de Saint-Saturnin.

Déroulé prévisionnel :

- visite commentée de l'opération en bus par la DREAL et la DIRA ;
- coupé du ruban sur le site de La Vigerie (*lieu-dit Cuvot*) ;
- prises de parole au centre culturel de Saint-Saturnin.



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Contacts presse

Préfecture de la Charente
Service départemental de la communication interministérielle
Tél. : 05.45.9762.37
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr

Département de la Charente
Direction de la communication
Tél. : 05.16.09.75.16
Courriel : prisser@lacharente.fr